

# Classe préparatoire intégrée

---

Par arrêté du 18 mai 2009, chaque institut régional d'administration a mis en place, dès septembre 2009, une classe préparatoire intégrée (CPI) pour le **concours externe** d'accès aux IRA. Modifié par l'arrêté du 23 août 2010, la CPI est désormais ouverte aux candidats au **troisième concours** (version en vigueur de l'arrêté du 18 mai 2009, modifié). La formation s'étale sur une période de 9 mois environ (début septembre à fin mai).

## Objectif de la CPI

La classe préparatoire intégrée (CPI) de l'IRA de Nantes propose, dans les locaux de l'Institut à Nantes ou dans ceux de l'IPAG de Brest, une préparation spécifique et intensive au concours externe et au 3ème concours d'accès aux IRA. La CPI s'adresse aux étudiants et demandeurs d'emploi répondant à des critères de ressources et de diversité.

## Les bénéficiaires : étudiants ou demandeurs d'emploi

- possédant les conditions pour s'inscrire à l'un des deux concours d'accès aux IRA :

- **concours externe : posséder un diplôme à bac+3** ou un diplôme classé au moins au niveau II, ou une qualification reconnue au moins équivalente à l'un de ces titres ou diplômes ;
- **3ème concours : justifier de cinq années d'activités professionnelles dans le secteur privé**, ou en tant qu'élu ou responsable d'une association ;

- répondant à certains **critères financiers** (plafond de ressources de l'année n-2, précisé chaque année),  
- témoignant d'une **réelle motivation** pour la CPI en participant avec succès à un entretien de sélection.

## L'aide apportée

- Un soutien pédagogique par une actualisation des connaissances, un soutien méthodologique, un entraînement aux épreuves, un accompagnement personnalisé;
- Un soutien matériel avec une aide financière et un hébergement en chambre universitaire

## Questions-réponses à propos de la CPI

## Contactez la responsable de la CPI

---

Pour contacter la CPI de l'IRA de Nantes :

Mme Nadia LE VELY, responsable de la CPI :

- tél : 02 51 86 05 36
- [formation.initiale@ira-nantes.gouv.fr](mailto:formation.initiale@ira-nantes.gouv.fr)

Pour contacter l'antenne de Brest :

Mme Monique NEDELEC, responsable administrative de l'IPAG de Brest :

- tél : 02.98.01.63.34
- [monique.nedelec@univ-brest.fr](mailto:monique.nedelec@univ-brest.fr)

## **Questions-réponses à propos de la CPI**

### **L'organisation des CPI**

- Les CPI se déroulent au sein de l'IRA en coordination avec certains instituts ou centre de préparation à l'administration générale (IPAG/CPAG).
- Les élèves retenus possèdent soit le statut d'étudiant, soit le statut de demandeur d'emploi.